Informations de base

2015/2520(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la situation au Nigeria **Subject** 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux **Zone géographique** Nigeria	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
14/01/2015	Débat en plénière		
30/04/2015	Décision du Parlement	T8-0185/2015	Résumé
30/04/2015	Résultat du vote au parlement		
30/04/2015	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2015/2520(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0128/2015	27/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0129/2015	27/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0370/2015	27/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0371/2015	27/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0374/2015	27/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0394/2015	27/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0396/2015	27/04/2015	
Proposition de résolution		B8-0398/2015	27/04/2015	

Proposition de résolution		B8-0400/2015	27/04/2015	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0185/2015	30/04/2015	Résumé

Résolution sur la situation au Nigeria

2015/2520(RSP) - 30/04/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 516 voix pour, 11 contre et 36 abstentions, une résolution sur la situation au Nigéria.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE, EFDD

Le Parlement a **condamné les violences actuelles et croissantes commises par la secte terroriste Boko Haram** contre des cibles civiles, gouvernementales et militaires, qui ont causé des milliers de morts et de blessés et le déplacement de centaines de milliers de personnes et qui pourraient constituer des crimes contre l'humanité.

Une année s'est écoulée depuis l'enlèvement de 276 jeunes filles dans une école près de Chibok, enlevées. D'après des groupes de défense des droits de l'homme 2.000 filles et femmes supplémentaires auraient été enlevées. Les députés ont demandé au gouvernement et à la communauté internationale de tout faire pour retrouver les personnes enlevées et les libérer.

S'attaquer aux causes de la violence : le Parlement a invité le président nouvellement élu, Muhammad Buhari, à tenir ses promesses électorales et à déployer tous les moyens dont il dispose pour mettre fin aux violences perpétrées par Boko Haram, rétablir la stabilité et la sécurité dans l'ensemble du pays et s'attaquer aux causes profondes de cette forme de terrorisme.

La résolution a préconisé :

- **des mesures plus fermes pour lutter contre la corruption interne**, la mauvaise gestion et le manque d'efficacité dans les institutions publiques et l'armée et pour priver le groupe Boko Haram de ses sources de revenus illégales à travers une coopération avec les pays voisins, en particulier en ce qui concerne la contrebande et la traite des êtres humains ;
- **l'adoption d'une feuille de route sur le développement social et économique** des États du nord et du sud dans le but de faire face aux problèmes de pauvreté et aux inégalités, qui constituent l'une des causes de la montée de la violence, en favorisant une répartition équitable des revenus pétroliers.

Coopération régionale et internationale : le Parlement a demandé à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de rendre opérationnelle sa nouvelle stratégie de lutte contre le terrorisme en s'attachant à **endiguer les flux transfrontaliers illicites d'armement, d'armes, de combattants et de produits de contrebande**. Il a mis en avant le serment d'allégeance de Boko Haram envers le groupe État islamique et la nécessité d'empêcher toute nouvelle coordination ou coopération entre les deux organisations terroristes.

La communauté internationale a été invitée aider le gouvernement nigérian à lutter contre Boko Haram et à aider également les Nigérians qui ont trouvé refuge dans les pays voisins.

Rôle de l'Union : le Parlement a demandé à l'Union européenne :

- d'honorer son engagement d'apporter au Nigeria et à sa population un soutien à tous les niveaux - politique, en matière de développement et humanitaire - pour les aider à lutter contre la menace que constitue Boko Haram et à assurer le développement du pays ;
- d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour tarir les flux financiers illicites, faire reculer la fraude et l'évasion fiscales, et renforcer la coopération internationale démocratique en matière fiscale;
- d'enquêter sur le financement de Boko Haram et de promouvoir la transparence des échanges pour l'ensemble des ressources naturelles, notamment le pétrole, afin d'éviter qu'une entreprise n'alimente les conflits ;
- de mettre en place sans délai un système européen crédible et global pour gérer les routes migratoires qui relient l'Afrique sub-saharienne au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord et offrir des solutions pour le développement durable des pays d'origine tels que le Nigeria.

Le Parlement a enfin salué l'engagement continu de l'ensemble des partis politiques et des candidats en faveur de la tenue d'élections pacifiques. Il s' est dit convaincu que le transfert de pouvoir via les urnes démontrait le renforcement de la démocratie au Nigeria, qui pourrait servir de modèle pour d'autres nations africaines.